



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

5<sup>e</sup> séance du mardi 8 octobre 2024

Présidence de M. Eric Bettens, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de Mme Patrizia Mori : « *Alléger les contraintes qui pèsent sur l'aide à la personne* » ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de refuser la prise en considération de ce postulat.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi huit octobre deux mille vingt-quatre.

Le président :



Le secrétaire :